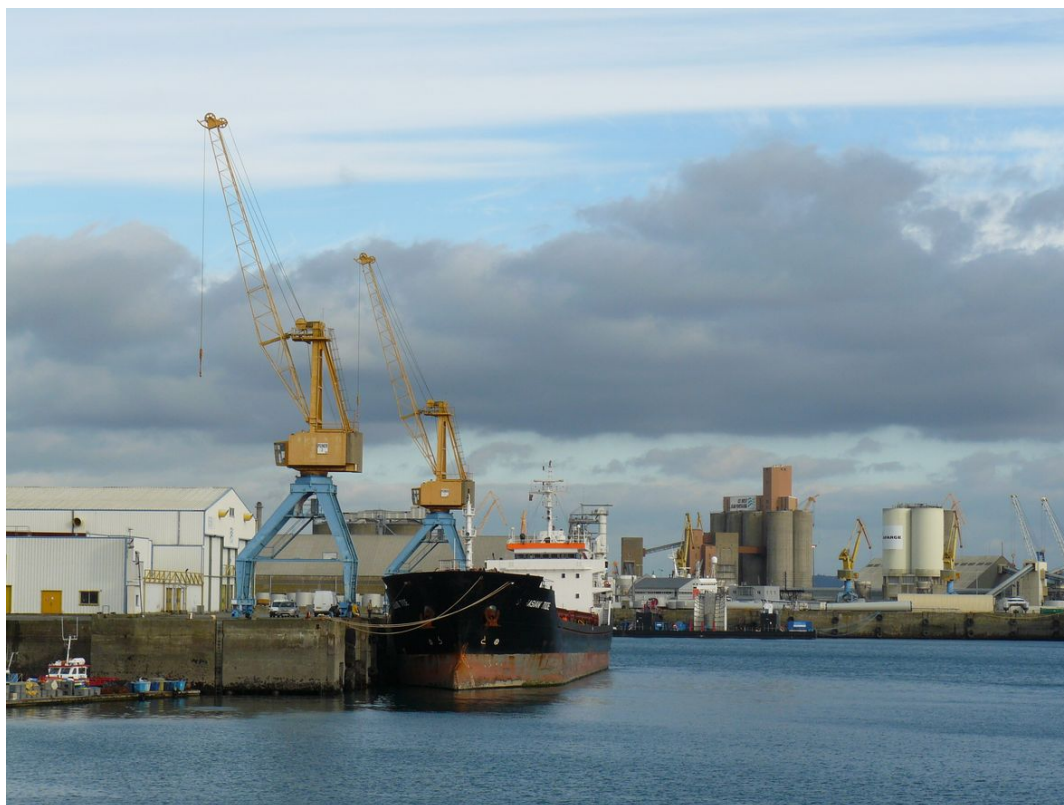


## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Brexit : Brest et Roscoff dans le projet maritime européen

Mis en ligne le **jeudi 13 décembre 2018**

Suite au Brexit, la Commission européenne proposait un réaménagement du corridor logistique Mer du nord-Méditerranée qui excluait les ports bretons pour relier l'Irlande au continent. François Cuillandre, président de Brest métropole, annonce dans un communiqué des avancées significatives pour Brest et Roscoff.



Dans la perspective du Brexit, la Commission européenne a récemment produit un projet de règlement visant à assurer la desserte de l'Irlande à partir des ports de la Mer du Nord.

Le 12 décembre, en session plénière, le Parlement européen vient d'amender le projet, notamment **en incluant plusieurs ports du nord et de l'ouest de la France, dont Brest et Roscoff** comme voies possibles pour assurer la continuité territoriale de l'UE.

## Composante d'un corridor vers l'Irlande

Cela signifie concrètement le portage par le Parlement européen, auprès de la Commission européenne et du Conseil européen, **d'une inclusion de Brest et Roscoff dans le réseau central des ports du réseau transeuropéen de transports (RTE-T)**, comme composante d'un corridor terrestre atlantique prolongé jusqu'à la pointe bretonne et

connecté à **l'Irlande**.

C'est une avancée notable, qui pourrait ouvrir des perspectives importantes pour le développement de notre territoire, en lui donnant accès à des fonds européens qui permettraient d'améliorer le niveau de service et la **compétitivité** de nos infrastructures de transports portuaires et terrestres.

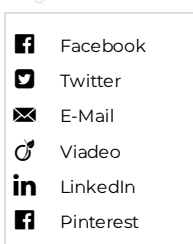
## Un projet qui excluait Brest et Roscoff

Dans un communiqué paru le 22 août, François Cuillandre, maire de Brest et Nathalie Sarrabezoles, présidente du conseil départemental du Finistère, réagissaient à cette exclusion :

" Un tel schéma ne peut que susciter l'incompréhension, voire l'indignation. **Le port de Brest mais également celui de Roscoff sont non seulement les plus proches de l'Irlande mais sont surtout en mesure d'accueillir ces nouvelles connexions.**"

Exclure ces ports du réseau transeuropéen de transport (RTE-T), c'est également :

- > Les priver d'une dynamique économique nécessaire au développement de nos territoires,
- > ignorer l'important travail de désenclavement mis en œuvre à travers les investissements routiers, ferroviaire et aéroportuaire mis en œuvre par les collectivités locales,



[RETOUR À LA LISTE](#)



**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
www.brest.fr

#### Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

### Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30